



Chers Parents,

L'**enseignement facultatif de chant choral** proposé en complément du cours obligatoire d'éducation musicale repose avant tout sur **l'envie de chanter des jeunes et sur leur intérêt pour vivre un projet collectif** aboutissant à une ou plusieurs représentations au sein de l'établissement. Véritable **lieu de rencontre et de partage, il est ouvert à tous, sans prérequis exigés.** ; juste le plaisir de la pratique vocale collective.

La pratique du chant choral contribue à **l'épanouissement et au développement de l'enfant** et de l'adolescent. Universelle et commune à toutes les cultures, la pratique vocale **incarne un lien fort entre le corps et la pensée.** Le corps dans **son rapport à la respiration, à la vocalité et au mouvement** ; la pensée, **par l'écoute de soi et de l'autre**, comme dans son rapport au texte et au sens. Les multiples bienfaits du chant choral se constatent d'ailleurs tant sur **le plan artistique que pédagogique ou social.**

Cet enseignement est depuis la rentrée 2018, pour toutes ces vertus, reconnu comme une **véritable option dans le parcours scolaire des jeunes** (cf. *VADEMECUM Chorale ; pour une école de la confiance*). Cette réforme induit :

- **La mention de la participation assidue et effective de votre enfant à cet enseignement sur son dossier scolaire** (parcours PEAC et points pour le Diplôme National du Brevet pour les élèves de 3^e)
- **La présence, sur le bulletin scolaire d'une ligne dédiée à cet enseignement** sur laquelle figureront les compétences travaillées et évaluées ainsi qu'une appréciation globale.

Dans la pratique du chant choral, les qualités individuelles sont tellement intrinsèquement mêlées à la qualité du groupe qu'il est difficile d'évaluer certains aspects des apprentissages, notamment sur le plan artistique. **L'évaluation reposera donc sur deux grands domaines** à partir d'observables critériés :

- **Relevant de l'attitude** : l'élève est assidu et se concentre tout au long d'une séance ; Se montre curieux et actif ; Se mobilise et s'engage musicalement ; Est attentif aux gestes du chef de chœur et écoute les autres...
- **Relevant du geste musical** : l'élève gère ses respirations musicales ; Cherche la justesse de son interprétation tant mélodiquement que rythmiquement ; A mémorisé le texte et la structure des pièces interprétées ; Conduit les phrases musicales à leur terme ; Sait tenir sa voix dans une interprétation polyphonique...

Informations Pratiques

- Programme année scolaire 2023/2024** : « **Aux Quatre Vents** », *Les mers et les océans en chansons...*
- Les répétitions** (séances de travail) sont fixées **au MARDI, de 12h à 12h30 en salle musique.**
- Pour des raisons de sécurité et S'agissant d'une « option », **l'appel est fait systématiquement** sur école directe ; merci de justifier une éventuelle absence auprès du BVS, comme à l'accoutumé.

Jean-Baptiste ARRIZABALAGA



CHORALE SAINT-GENES LA SALLE (TALENCE) - FORMULAIRE D'INSCRIPTION DEFINITIF

Enfant : Classe Fréquentée :

S'engage, avec l'accord de son responsable légal, à suivre l'option « Chorale » proposée au Collège.

Signature de l'enfant :

Signature du Responsable Légal :